

**Objet : accompagnement vers la gestion différenciée
Commune de Paillet**

Date : première réunion de cadrage, **mardi 24 novembre 2015**

Présents :

- Jérôme GAUTHIER, maire, Emmanuel CORCKET, 1^{er} adjoint, Daniel HOUGAS et Bernard REYNAUD, conseillers municipaux
- Jean-Paul DUBREUILH, Ludovic GUITARD et Theo VAN PAEMELEN, agents techniques polyvalents
- Anne DELARCHE-JOLI, ingénieure écologue et Sylvie PAULIET, conseillère paysage, CAUE de la Gironde

Points abordés :

- La commune s'est engagée **depuis le printemps 2015 dans une démarche zéro phyto** (sauf pour le cimetière) en liaison avec la politique environnementale municipale. Elle s'est également dotée d'une charte de fleurissement, privilégiant les espèces vivaces.
- Moyens techniques : l'équipe technique est composée de **3 agents polyvalents dont un a suivi plusieurs formations** CNFPT concernant les nouveaux modes de gestion des espaces publics.
- Retour d'expérience de la commune :
 - Pour l'instant il n'y a **pas assez de formalisme dans la démarche**, notamment pas de zonage des espaces en fonction d'objectifs d'entretien.
 - Difficulté de **maîtrise des adventices** notamment sur trottoirs et caniveaux, avec **beaucoup de temps passé par les agents en désherbage manuel, ou thermique avec des problèmes de sécurité** notamment sur la D10.
 - Problème d'**adaptation du matériel**.
 - Difficulté pour **organiser l'information et la communication** auprès des élus, des usagers et des administrés.

- Demandes de la commune :
 - Mise en œuvre d'une **méthode de gestion différenciée** des espaces publics communaux.
 - Accompagnement de l'équipe technique pour faire évoluer les pratiques actuelles, former les agents et avoir une démarche d'amélioration qualitative.
 - Organiser l'information et la communication auprès des élus, des usagers et des administrés.

Démarche d'inventaire des espaces publics entretenus par le personnel communal :

L'établissement de l'état des lieux des espaces entretenus et des pratiques d'entretien va être réalisé par les agents techniques et l'équipe d'élus, avec notamment le renseignement d'une fiche par espace (fournie par le CAUE), et la cartographie des espaces sur un plan cadastral.

Au cours de la première réunion les éléments suivants ont été évoqués :

- **Centre-bourg :**

Trouver des solutions alternatives aux produits désherbants pour le désherbage des trottoirs et des caniveaux (techniques mécaniques : balayage, brossage).

- **Lotissements :**

Deux lotissements sont entretenus, voirie et espaces verts (haies et arbres taillés), à préciser.

- **Cimetière :**

Le cimetière constitue un point particulier, les usagers étant très sensibles à son entretien. Sa visite sera indispensable pour étudier l'évolution possible de sa gestion. Actuellement les produits désherbants y sont toujours utilisés (anti germinatif) avec le désherbage manuel. Expérimentation à mettre en place pour tester des solutions alternatives au «tout » désherbage (ex. intertombe, traitement des allées...). Contrainte particulière : la forte pente du terrain

- **Voiries hors bourg :**

Les accotements de voirie sont entretenus, à préciser.

- **Aire de loisirs :**

Les espaces verts sont entretenus, à préciser.

- **Espaces naturels et extensifs :**

La commune entretient les abords du ruisseau de l'Artolie en bord de routes ainsi que les chemins de randonnées, à préciser.

Premières pistes d'action :

- **Adapter le matériel aux nouvelles pratiques d'entretien :**

Après inventaire du matériel existant et identification des besoins, l'acquisition de nouveau matériel pourra être envisagée en fonction des évolutions de pratiques retenues dans le plan de gestion différenciée des espaces publics.

Suite à la première visite sur le terrain, l'acquisition de matériel de désherbage mécanique pour les trottoirs et caniveaux (balayeuse mécanique à brosse dure, binage mécanique...) semble indispensable.

- **Taille des haies et des arbres :**

La première visite sur le terrain met en évidence une taille trop radicale et trop fréquente des arbustes, des haies et des arbres. Une rationalisation de ces pratiques permettra de dégager du temps de travail et de diminuer les déchets verts.

- **Surfaces enherbées : vers une gestion différenciée de la tonte ou du fauchage**

Agir sur la **hauteur** (minimum 10 cm) de tonte ou de fauchage afin d'essayer de réduire les temps d'intervention et ainsi dégager du temps pour du désherbage mécanique sur des espaces qui nécessitent un passage régulier (trottoirs et caniveaux du bourg).

Une tonte inférieure à 10 cm augmente la vigueur de la graminée qui poussera de plus en plus vite. Alors qu'une tonte plus haute, supérieure à 10 cm, permet de ralentir et de réguler la repousse et, à terme, d'espacer les périodes de tontes. Elle permet également de préserver une micro faune qui vit au pied des plantes. Le ramassage de la tonte est essentiel pour conserver un milieu « pauvre » (azote notamment) et éviter le développement de plantes nitrophiles et rudérales.

Certains espaces peuvent être laissés en prairie de fauche, avec un ou deux passages par an, permettant ainsi de réduire les surfaces de tonte.

Cette évolution peut nécessiter d'investir dans du matériel efficace pour donner les moyens aux jardiniers d'appliquer durablement ces méthodes : tondeuse acceptant les dénivellations et permettant de régler finement les hauteurs de tonte.

- **Le cimetière : vers la végétalisation et le désherbage mécanique**

Les cimetières sont des lieux où les agents municipaux ont le plus de difficulté à se passer d'herbicides. L'exigence de « propreté » est beaucoup plus forte qu'ailleurs car l'herbe folle y est souvent perçue comme un signe de non-respect des morts par les administrés.

La mise en place de solutions techniques pour une gestion sans pesticides dans les cimetières traditionnels nécessite l'achat de matériel type herse rotative pour désherber mécaniquement les surfaces en gravillons, sables, calcaire...

Pour limiter le désherbage des espaces difficiles (petits espaces peu accessibles), il est préférable de favoriser la végétalisation des pieds de murs et des espaces inter-tombes, avec des plantes vivaces et des couvre-sols demandant peu d'entretien.

Deux sites à consulter pour des informations techniques, réglementaires et sur la communication :
<http://www.ecophytozna-pro.fr/> et <http://www.gestiondifferentielle.org/>

Prochaine rencontre le **lundi 4 janvier 2016 à 14h30**, avec l'él(u) référent(s) et au moins un agent technique présents, Sylvie Pauliet et Anne Delarche-Joli du CAUE.

Objet : état des lieux des pratiques

- Inventaire des espaces entretenus (qualité et quantité) et leur localisation sur plan.
- Recensement des interventions (type, fréquences...) par type d'espace entretenu et visite sur sites
- Inventaire du matériel utilisé actuellement.